

**Conseil Municipal**  
**du 28 novembre 2014- Ardres**  
**--- COMPTE RENDU ---**

L'an deux mille quatorze, le vingt-huit novembre à 19 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à Ardres, sous la présidence de Monsieur Ludovic LOQUET, Maire, en suite de la convocation du vingt et un novembre deux mille quatorze.

**Etaient présents :** MM Ludovic LOQUET, Gilles COTTREZ, Sylvie BONNIERE, Lionel FOURNIER, Frédéric FEYS, Laurence DEBRIL, Jean-Jacques MORCEL, Thérèse VASSEUR, Christiane SPRIET, Pierre PREVOST, Chantal BRISSAUD, Bruno DEJONGHE, Edwige THIRARD, Joël VANDERPOTTE, Marie-Hélène LABRE, Marie-Claude NEUVILLE, Pierre-Yves DEKERCK, Gilbert DEGRAVE, Véronique LANNOY, Sandra ALEXANDRE, Bernard BOUILLON, Véronique FRANQUE, Frédéric WACHEUX, Claire DESSAINT, Stéphane CLEMENT

**Excusés avec pouvoir:** MM Anne-Charlotte CAUBET, Nicolas DUSAUTOIS qui avaient respectivement donné pouvoir à Ludovic LOQUET, Frédéric FEYS

**Secrétaire de séance :** Pierre PREVOST

-----  
La séance est ouverte à 19h30.

Il est soumis à l'approbation du conseil le procès-verbal de la réunion du 19 septembre 2014.

Le procès-verbal est adopté avec une remarque de Monsieur Clément sur son intervention reprise en page 12. Monsieur Clément déclare ne pas avoir réclamé le relèvement de la vitesse à 70 km/h sur l'avenue du lac mais simplement indiqué qu'il était difficile de respecter la limitation actuelle en raison du caractère rectiligne de la route.

Le procès-verbal est modifié en conséquence par la prise en compte de cet ajustement demandé.

Sur proposition de Monsieur le Président, le conseil accepte d'insérer à l'ordre du jour la question complémentaire suivante

**D14-92- Hôtel Restaurant Le Fontainebleau – Acquisition de la licence IV**

Il est procédé à l'appel. Le Quorum étant atteint le Conseil a pu valablement délibérer.

**RESEAUX - VOIRIE**

D14-83 : Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'électricité et la fourniture de services associés.

Rapporteur : Lionel Fournier

**Adopté à l'unanimité**

**FINANCES**

D14-84 : Opération OSMOC - Convention financière avec le CG62 pour la réalisation d'aménagements cyclables

Rapporteur : Sylvie BONNIERE

**Adopté à l'unanimité**

**FINANCES**

D14-85 : Budget Ville – Décision modificative n°1.  
Rapporteur : Sylvie BONNIERE

**Adopté à l'unanimité**

**FINANCES**

D14-86 : Taxe d'aménagement  
Rapporteur : Sylvie BONNIERE

**Adopté à l'unanimité moins quatre abstentions :**  
(V.FRANQUE, C.DESSAINT, S.CLEMENT, F.WACHEUX)

**FINANCES**

D14-87 : Demande de garantie d'emprunt Habitat 62/59.  
Rapporteur : Sylvie BONNIERE

**Adopté à l'unanimité moins une abstention**  
(F.WACHEUX)

**FINANCES**

D14-88 : Vente de bois aux bénéficiaires du CCAS  
Rapporteur : Sylvie BONNIERE

**Adopté à l'unanimité**

**PERSONNEL**

D14-89 : Indemnités horaires pour travaux supplémentaires – Remise gracieuse.  
Rapporteur : Laurence DEBRIL

**Adopté à l'unanimité**

**PERSONNEL**

D14-90 : Régime indemnitaire du personnel communal – Attribution des IHTS.  
Rapporteur : Laurence DEBRIL

**Adopté à l'unanimité**

**PERSONNEL**

D14-91 : Modification du tableau des emplois.  
Rapporteur : Laurence DEBRIL

**Adopté à l'unanimité**

**ADMINISTRATION GENERALE**

D14-92- Hôtel Restaurant Le Fontainebleau – Acquisition de la licence IV  
Rapporteur : Sylvie BONNIERE

**Adopté à l'unanimité**

**ADMINISTRATION GENERALE**

D14-93-Publicité des décisions du Maire.

**Le Conseil prend acte de ces informations**



L'ordre du jour étant épuisé,  
La séance est levée à 20h35

Ludovic Loquet,

Maire d'Ardres